

SÉANCE ORDINAIRE

LE 19 JANVIER 2004

Soixante-huitième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 19^e jour de janvier 2004 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Monique Brière, Claudette Cardinal-Thibodeau, Huguette Cardinal, Luc Mercier, Suzanne Méthé, Claude Monty, Johanne Ouellette-Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Denis Roy, Micheline Sauvé, Lise Soutière et Lynda Tessier.

Mesdames les commissaires-parents : Johane Corbin et Manon Côté

Autres présences : Monsieur Pierre Buisson, directeur général;
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;
Madame Danielle Beaumont, directrice du Service des ressources humaines;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle;
Madame Denise Girard, directrice du Service des ressources matérielles;
Monsieur François Lafortune, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information;
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

Absences : Mesdames et monsieur les commissaires : Pierre Boudreau, Josiane Fabry, Magda Farès et Erminia Merlo.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 04.01.19 **001**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante :

Ajouter le point suivant :

12.1 Félicitations et remerciements.

Adopté unanimement.

ORDRE DU JOUR

01. Présences et ouverture de la séance;
02. Adoption de l'ordre du jour;
03. Période de questions du public;
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 8 décembre 2003 (document SG 04.01.19-04.1);
 - Suivi au procès-verbal;
- 04.2 Correspondance;

- 04.3 Comité de révision d'une décision (document SG 04.01.19-04.3);
- 05.1 Affiliation à l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu (Année 2003-2004) (document joint);
- 08.1 Démissions (document RH 04.01.19-08.1);
- 08.2 Congés sans traitement (document RH 04.01.19-08.2);
- 08.3 Congé sabbatique à traitement différé (document RH 04.01.19-08.3);
- 08.4 Engagements (document RH 04.01.19-08.4);
- 08.5 Confirmation du statut d'engagement (document RH 04.01.19-08.5);
- 08.6 Abolition de poste au Service des ressources humaines (document RH 04.01.19-08.6);
- 08.7 Création de poste au Service des ressources humaines (document RH 04.01.19-08.7);
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 10 décembre 2003, pour un montant de 29 026 224,56\$, vérifiée par madame Claudette Cardinal-Thibodeau (document RF 2004.01.19-09.1);
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 16 décembre 2003, pour un montant de 2 802 910,53\$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2004.01.19-09.2);
- 09.3 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 16 décembre 2003, pour un montant de 2 377 914,78\$, vérifiée par monsieur François Blais (document RF 2004.01.19-09.3);
- 10.1 Services éconergétiques, phase 2 : recommandation du comité (document RM 04.01.19-10.1);
- 10.2 Ajout d'espace, école Mgr-Euclide-Théberge, résolution de la Ville de Marieville (document RM 04.01.19-10.2);
- 10.3 Bail de location, Centre N.D.A. Inc., avis de non-renouvellement (document RM 04.01.19-10.3);
- 10.4 Adjudication de contrats :
 - 10.4.1 Matériel d'arts plastiques (document RM 04.01.19-10.4.1);
- 11. Commissaires-parents;
- 12. Autres sujets;
- 12.1 Félicitations et remerciements;
- 13. Levée de la séance.

Adopté unanimement.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Au nom du Comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, monsieur Pierre Corriveau, vice-président, souhaite à chacun des membres du Conseil des commissaires une très bonne année 2004.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 8 DÉCEMBRE 2003 (document SG 2004.01.19-04.1)

HR 04.01.19
002

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2003 tel que déposé.

Adopté unanimement.

- SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la réunion du 8 décembre 2003.

04.2 CORRESPONDANCE

Aucune correspondance reçue.

04.3 COMITÉ DE RÉVISION D'UNE DÉCISION (document SG 04.01.19-04.3)

Considérant la demande de révision d'une décision présentée par les parents de l'élève JA24519208 et ce, en conformité avec les articles 9 et suivants de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant la demande des parents de l'élève JA24519208 à l'effet que leur enfant puisse fréquenter son école de quartier, en classe de difficultés graves d'apprentissage, pour la prochaine année scolaire;

Considérant la position de la direction de l'école que fréquentait l'enfant en 2002-2003, à l'effet que l'élève reçoit un enseignement plus approprié à ses besoins en classe de déficience intellectuelle légère;

HR 04.01.19
003

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accepter la recommandation du comité de révision d'une décision qui a entendu les parties impliquées, à l'effet que l'élève JA24519208 puisse au début de la présente année scolaire fréquenter son école d'origine en classe de difficultés graves d'apprentissage. Toutefois, si lors d'une évaluation éventuelle, l'on juge que les services offerts par l'école de quartier ne correspondent pas aux besoins spécifiques de l'élève, ce dernier devra alors réintégrer l'école Joseph-Amédée-Bélanger, en classe de déficience intellectuelle légère et en conséquence maintenir la décision de classement de la direction d'établissement.

Adopté unanimement.

05.1 AFFILIATION À L'ASSOCIATION RÉGIONALE DU SPORT ÉTUDIANT DU RICHELIEU(ANNÉE 2003-2004) (document joint)

HR 04.01.19
004

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières paie une affiliation de 300\$ de base ainsi que 0,15\$ pour le primaire et 0,17\$ pour le secondaire, pour la population étudiante basée sur un critère per capita de la population scolaire de la Commission scolaire, pour l'année scolaire en cours. Cette affiliation symbolise la reconnaissance de la Commission scolaire aux buts que poursuit l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu, conformément aux lettres patentes de cette dernière;

Que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières mandate madame Marie-Thérèse Delfosse, coordonnatrice des services de l'enseignement responsable de l'éducation physique au primaire et au secondaire, (trois) 3 enseignants au primaire : messieurs Roland Boudriau (école Notre-Dame-de-Lourdes, Iberville), Michel Poirier (école Saint-Michel) et Denis Soucy (école Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Jean) et un (1) enseignant au secondaire : monsieur Robert Poissant (Polyvalente Marcel-Landry) à titre de délégués auprès de l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu. Le mandat de cette délégation sera essentiellement en rapport avec le programme d'activités 2003-2004 que l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu a soumis à notre attention.

À cet effet, ils sont officiellement mandatés pour participer au processus de décision de ladite association et donner suite à la décision prise conformément aux procédures établies dans notre commission scolaire.

Adopté unanimement.

08.1 DÉMISSIONS (document RH 04.01.19-08.1)

**HR 04.01.19
005**

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que la démission, pour le motif «retraite» de madame Jacqueline Beaudry-Lemaire, enseignante à l'école Notre-Dame-du-Sourire, soit acceptée à compter du 20 décembre 2003.

Adopté unanimement.

**HR 04.01.19
006**

Il est proposé par madame Claudette Cardinal-Thibodeau :

Que la démission, pour le motif «retraite» de madame Claire Cyr, enseignante à l'école Marie-Derome, soit acceptée à compter du 20 décembre 2003.

Adopté unanimement.

**HR 04.01.19
007**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la démission, pour le motif «retraite» de madame Nicole Rufiange, directrice d'école, soit acceptée à compter du 25 septembre 2003.

Adopté unanimement.

**HR 04.01.19
008**

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que la démission, pour le motif «retraite» de madame Micheline Théberge-Lapointe, agente de bureau, classe principale, soit acceptée à compter du 3 janvier 2004.

Adopté unanimement.

08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT (document RH 04.01.19-08.2)

Considérant le motif «études»;

**HR 04.01.19
009**

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 16 février au 27 février 2004 et du 8 mars au 15 avril 2004 inclusivement, soit accordé à madame Chanthal Boyer, technicienne en éducation spécialisée, à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu).

Adopté unanimement.

Considérant le motif «raisons familiales»;

HR 04.01.19
010

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 13 avril au 30 juin 2004 inclusivement, soit accordé à madame Véronic Lemire, technicienne en éducation spécialisée, à l'école Joseph-Amédée-Bélanger.

Adopté unanimement.

08.3 CONGÉS SABBATIQUES À TRAITEMENT DIFFÉRÉ (document RH 04.01.19-08.3)

HR 04.01.19
011

Il est proposé par madame Monique Brière :

Qu'un congé sabbatique à traitement différé soit accordé à madame Édith Lachance, enseignante à l'école Mgr-Euclide-Théberge, selon les modalités définies ci-après :

- plan de deux ans débutant au 101^e jour de l'année scolaire 2003-2004;
- pourcentage du traitement : 75%;
- congé sabbatique : les 100 premiers jours de l'année scolaire 2005-2006.

Adopté unanimement.

08.4 ENGAGEMENTS (document RH 04.01.19.08.4)

HR 04.01.19
012

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, monsieur Jean-Maurice Lachance soit engagé pour un poste régulier temps partiel (28 h 15/semaine) d'ouvrier d'entretien, classe II aux écoles Frère-André et Saint-Alexandre et ce, à compter du 25 novembre 2003.

Adopté unanimement.

HR 04.01.19
013

Il est proposé par madame Monique Brière :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, madame Janet Dion soit engagée pour un poste régulier temps partiel (35 h/semaine) de secrétaire à l'école Mgr-Euclide-Théberge et ce, à compter du 5 janvier 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.01.19
014

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Carole Marquis soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique (7 h 5/semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Saint-Eugène et ce, à compter du 17 novembre 2003.

Adopté unanimement.

08.5 CONFIRMATION DU STATUT D'ENGAGEMENT (RH 04.01.19.08.5)

Considérant que monsieur Mario Champagne a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution numéro 02.12.09-026);

**HR 04.01.19
015**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que, sur recommandation du directeur général, monsieur Mario Champagne soit confirmé dans son poste régulier de secrétaire général.

Adopté unanimement.

08.6 ABOLITION DE POSTE AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES (document RH 04.01.19-08.6)

Considérant que suite à un mouvement de personnel, le poste d'agent de bureau, classe I, au Service des ressources humaines est devenu vacant;

**HR 04.01.19
016**

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que le poste d'agent de bureau, classe I, au Service des ressources humaines soit aboli.

Adopté unanimement.

08.7 CRÉATION DE POSTE AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES (document RH 04.01.19-08.7)

**HR 04.01.19
017**

Il est proposé par madame Claudette Cardinal-Thibodeau :

De procéder à la création d'un poste régulier temps plein d'agent d'administration au Service des ressources humaines.

Adopté unanimement.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 10 DÉCEMBRE 2003 (document RF 2004.01.19-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 10 décembre 2003, pour un montant de 29 026 224,56\$, vérifiée par madame Claudette Cardinal-Thibodeau.

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 16 DÉCEMBRE 2003 (document RF 2004.01.19-09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 16 décembre 2003, pour un montant de 2 802 910,53\$, vérifiée par madame Andrée Bouchard.

09.3 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 16 DÉCEMBRE 2003 (document RF 2004.01.19-09.3)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 16 décembre 2003, pour un montant de

2 377 914,78\$, vérifiée par monsieur François blais.

10.1 SERVICES ÉCONERGÉTIQUES, PHASE 2 : RECOMMANDATION DU COMITÉ (document RM 04.01.19-10.1)

Suite à l'analyse des candidatures reçues et l'évaluation faite en fonction des critères de sélection, le comité recommande la sélection des firmes suivantes : Ameresco Canada Inc., Écosystem Inc. et Société de Contrôle Johnson S.E.C..

**HR 04.01.19
018**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que ces firmes soient donc invitées à nous déposer une proposition financière basée sur l'analyse des bâtiments sélectionnés et de leurs systèmes.

Adopté unanimement.

10.2 AJOUT D'ESPACE, ÉCOLE MGR-EUCLIDE-THÉBERGE, RÉOLUTION DE LA VILLE DE MARIEVILLE (document RM 04.01.19.10.2)

En suivi à notre résolution HR 03.07.09-050, madame Denise Girard dépose à titre d'information une nouvelle résolution de la ville de Marieville (M03-11-361) afin de préciser que leur règlement d'emprunt sera adopté à compter de janvier 2006, à la condition que la Commission scolaire fournisse à la Ville une preuve à l'effet qu'elle possède le solde du montant nécessaire pour compléter la partie du financement devant provenir du milieu, ou qu'elle possède des engagements irrévocables au projet de construction d'une salle de spectacles adjacente à l'école secondaire Mgr-Euclide-Théberge.

Une copie de cette résolution sera transmise au ministère de l'Éducation.

10.3 BAIL DE LOCATION, CENTRE N.D.A. INC. AVIS DE NON-RENOUVELLEMENT (document RM 04.01.19-10.3)

Madame Denise Girard informe les membres du Conseil des commissaires que la Commission scolaire a reçu des propriétaires du Centre N.D.A. un avis de non-renouvellement du bail relatif aux espaces occupés par l'école Joseph-Amédée Bélanger et ce, selon les délais prévus. Ce bail vient à échéance le 30 juin 2004.

10.4 ADJUDICATION DE CONTRATS :

10.4.1 MATÉRIEL D'ARTS PLASTIQUES (document RM 04.01.19-10.4.1)

Considérant l'appel d'offres sur invitation auprès de six fournisseurs relatif à du matériel d'arts plastiques;

**HR 04.01.19
019**

Il est proposé par madame Huguette Cardinal :

D'accorder, aux plus bas soumissionnaires conformes tel qu'indiqué au document RM004.01.19-04.1, les contrats pour l'achat de matériel d'arts plastiques selon la liste des prix soumis.

Adopté unanimement.

11. COMMISSAIRES – PARENTS

Aucun point n'est soulevé.

12.1 FÉLICITATIONS ET REMERCIEMENTS

HR 04.01.19
020

Il est proposé par monsieur Claude Monty:

Que des félicitations soient adressées à mesdames Josée Bissonnette et Catherine Rémillard, enseignantes à l'école Saint-Eugène qui, en collaboration avec leurs élèves, ont créé un journal étudiant. C'est une excellente initiative.

Adopté unanimement.

HR 04.01.19
021

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Claude Roy, enseignant en musique à l'école Beaulieu pour la qualité du concert «Son et Brioches» tenu le 14 décembre 2003.

Adopté unanimement.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 04.01.19
022

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la séance soit levée.

Adopté unanimement.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL